



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES**  
**VILLAGE DE POINTE-FORTUNE**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 379-2020 CONCERNANT L'AUTORISATION AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE PAYER LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES EN 2020.**

- ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 379-2020 et qu'ils renoncent à sa lecture;
- ATTENDU QUE monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que ces règlements ont pour objet d'établir les conditions concernant l'autorisation au secrétaire-trésorier de payer les dépenses incompressibles pour l'année se terminant le 31 décembre 2020;
- ATTENDU l'article 961.1 du Code municipal du Québec;
- ATTENDU la nécessité d'autoriser certaines dépenses dites incompressibles;
- ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné par monsieur le conseiller Claude Trudel, à la séance extraordinaire du Conseil du 16 décembre 2019;

II EST RÉSOLU,

QUE le conseil adopte un règlement portant le numéro 379-2020 et intitulé RÈGLEMENT AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER À PAYER LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES SUIVANTES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020, et il est, par le présent règlement, ordonné et statué comme suit :

QUE les dépenses incompressibles suivantes et leurs paiements soient autorisés pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020:

Description	Montant maximum 2020
<b>RÉMUNÉRATIONS</b>	
Maire et conseillers	18 510.00 \$
Salaires réguliers administration, centre communautaire et les assurances collectives	111 610.00 \$
Salaire urbanisme	14 275.00 \$
<b>ALLOCATIONS</b>	
Maire et conseillers	9 260.00 \$
<b>CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR</b>	
D.A.S. Conseil	1 970.00 \$
Cotisations totales de l'employeur, incluant la CNESST	17 510.00 \$
<b>FRAIS DE DÉPLACEMENT</b>	
Conseil	900.00 \$
Administration et urbanisme	2 220.00 \$
<b>FORMATION &amp; ASSISTANCE TECHNIQUE</b>	
Conseil	600.00 \$
Administration et urbanisme	900.00 \$
Administration informatique	8 750.00 \$

<b>COTISATION VERSÉES &amp; ABONNEMENT</b>	
Cotisation versées Assoc. & Abon. Urba	710.00 \$
Cotisation versées Assoc. & Abon. Adm	2 050.00 \$
<b>FOURNITURE DE BUREAU &amp; SERVICES</b>	
Fournitures	2 250.00 \$
Frais de poste	1 600.00 \$
Téléphones/internet/cellulaire	4 825.00 \$
Location photocopieur	1 212.00 \$
Assurances	9 246.00 \$
Frais de vérification	8 500.00 \$
Publicité – promotion	3 000.00 \$
Services juridiques	3 800.00 \$
Aliments et boissons (eau café crème)	200.00 \$
Location système informatique	3 325.00 \$
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
Sûreté du Québec	53 355.00 \$
Service incendie	66 984.00 \$
Contrôle des animaux	777.00 \$
Entretien bornes incendie & réservoir	1 500.00 \$
Licences de chiens	144.00 \$
<b>VOIRIE</b>	
Entretien des chemins et trottoirs (Service contractuel)	57 515.00 \$
Location machinerie	100.00 \$
Panneaux signalisation	1 415.00 \$
Service de fauchage	4 042.00 \$
Entretien du quai fédéral	300.00 \$
Déneigement des chemins & sel abrasif	61 000.00 \$
Réseau d'éclairage des rues	6 460.00 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	
Analyses du puits et fosse septique	1 544.00 \$
Matières résiduelles	56 857.00 \$
Collecte de feuilles mortes	790.00 \$
Collecte de branches	790.00 \$
Matières organiques	19 378.00 \$
<b>CENTRE COMMUNAUTAIRE &amp; LOISIRS</b>	
Entretien du centre communautaire & du parc	14 950.00 \$
Électricité	8 360.00 \$
Entretien du Pavillon	17 000.00 \$
Entretien du gazon	2 260.00 \$
Subvention Loisirs des jeunes (sur présentation de reçus)	2 500.00 \$
<b>AVIS PUBLIC JOURNAUX</b>	
Avis public administration	205.00 \$
Avis public urbanisme	3 500.00 \$
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>	
Frais de banque	1 020.00 \$
Quotes-parts de Transport Soleil	2 460.00 \$
Quotes-parts de la MRC	65 702.00 \$

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

\_\_\_\_\_  
François Bélanger, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Charles Filion, directeur général